



Déjà 20 ans (2004-2024)!

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 14 mai 2024**

5^{ème} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 14 mai 2024, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 107.

(10 pages)

PRÉSENCES

M. Hugues Beaudoin	Président (2025) Trésorier
M. Julien Roy	Vice-président (2025)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2024)
M ^{me} Mary Shee	Trésorière (2024) Administratrice
M ^{me} Janet Drury	Administratrice (2025) Présidente
M ^{me} Anna Cividino	Administratrice (2025)
M ^{me} Hélène Plé	Administratrice (2024)
M. Patrice Louison	Administrateur (2024)
M. Guy Bilodeau	Administrateur (2024)
M. Pierre Gagnon	Administrateur (2025)

Membre sans droit de vote

M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
--	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de rédaction

Cinq personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Organisation du conseil de quartier
 - Durée des mandats
 - Nomination des dirigeants du conseil d'administration
 - Nomination des signataires des effets bancaires
 - Calendrier des rencontres
 - Secrétariat
 - Cooptation
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 12 mars 2024
4. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mardi 9 avril 2024
5. Information de la conseillère municipale
6. Questions et commentaires du public et des administrateurs
7. Activités et suivis
 - Mobilité et environnement
 - Urbanisme et aménagement
 - Histoire, patrimoine et culture
 - Communautaire, parcs et loisirs
8. Fonctionnement
 - Secrétariat
 - Trésorerie
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et déroulement

M. Beaudoin préside la première de l'assemblée qui débute à 19h 02. M^{me} Drury ajoute l'adoption du PV du 9 mars 2024. La prise d'acte de l'AGA est reportée. Une résolution est ajoutée au point 8. L'ordre du jour modifié est proposé par le président et secondé par M^{me} Drury.

2. Organisation du nouveau conseil de quartier

• Durée des mandats

M^{me} Bucica explique comment fonctionne la durée des mandats. Le *Règlement sur le fonctionnement* des conseils de quartier prévoit qu'en cas d'élection par acclamation, la durée des mandats sera déterminée par un tirage au sort. Cette procédure n'a pas eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle.

M^{me} Plé et M. Bilodeau se sont portés volontaires pour accepter un mandat d'un an.

M^{me} Plé : **1 an** | M^{me} Drury : **2 ans** | M^{me} Cividino : **2 ans**

M. Bilodeau : poste neutre : **1 an** | M. Gagnon : poste neutre **2 ans**

• **Nouvelle nomination des dirigeants du conseil d'administration**

M. Beaudoin ne sera pas président cette année.

Organisation du conseil de quartier

PRÉSIDENCE

Hugues Beaudoin propose JANET DRURY au poste de **présidente**. Mary Shee appuie. M^{me} **Drury** accepte. (2 ans)

VICE-PRÉSIDENCE

Hugues Beaudoin propose JULIEN ROY au poste de **vice-président**. Il est appuyé par Guy Bilodeau. M. **Roy** accepte. (1 an)

SECRETARIAT

Hugues Beaudoin propose LUC TRÉPANIÉ au poste de **secrétaire**. Il accepte à la condition d'être appuyé dans cette tâche. (1 an)

TRÉSORERIE

M. HUGUES BEAUDOIN se propose comme **trésorier**; il est appuyé par Anna Cividino et Mary Shee. (1 an)

• **Nomination des signataires des effets bancaires**

RÉSOLUTION 24-CA-28

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M^{me} Drury, présidente, M. Beaudoin, trésorier et M. Trépanier, secrétaire, signataires des effets bancaires du conseil de quartier.

• **Calendrier des rencontres**

M. Beaudoin propose de garder les mardis de chaque mois et de faire une rencontre préparatoire. Les rencontres statutaires sont de dix par année. Les mois de juillet et d'août sont toujours sans rencontre.

RÉSOLUTION 24-CA-29

Sur UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de garder tel quel le calendrier des rencontres, soit le 2^{ème} mardi du mois.

• **Secrétariat de rédaction**

RÉSOLUTION 24-CA-30

Sur **UNE PROPOSITION** de Hugues Beaudoin **DUMENT APPUYÉE**, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de maintenir le mandat de Lorraine Guay aux mêmes honoraires jusqu'à la fin de l'année.

• **Cooptation**

M. Beaudoin propose de décider du poste coopté lors de la réunion préparatoire.

3. Adoption des procès-verbaux des CA du mardi 12 mars 2024 et du mardi 9 avril 2024.

M^{me} Drury, nouvelle présidente, remercie M. Beaudoin pour son travail. Elle préside la deuxième partie de la rencontre.

RÉSOLUTION 24-CA-31

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 12 mars 2024.

RÉSOLUTION 24-CA-32

M^{me} Drury demande que les modifications qu'elle a transmises soient intégrées dans le procès-verbal.

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal modifié du 9 avril 2024.

4. Prise d'acte du procès-verbal de l'AGA du mardi 9 avril 2024

Ce point est reporté.

5. Information de la conseillère municipale

- Le Bilan 2015-2020 de la *Vision de l'arbre* fait le constat d'une baisse de la **canopée** de 42% à 37% à Sillery pour diverses raisons (insectes, constructions, travaux d'infrastructures, etc.) Les données plus récentes ne sont pas encore disponibles. La Ville a comme objectif de planter 130 000 arbres; on peut appeler au 311 pour faire la demande d'une plantation. M^{me} Drury souligne que l'enjeu à Sillery est surtout la protection des arbres matures existants. La réglementation d'urbanisme actuelle n'assure pas leur protection et ne favorise

pas l'atteinte des objectifs de la Vision de l'arbre. La conseillère mentionne que la protection des arbres sur les propriétés privées est complexe.

- M. Roy questionne l'état actuel de la **Vision de l'arbre** et les méthodes prévues par la Ville pour augmenter la canopée. La conseillère répond que la Ville souhaite toujours augmenter les taux de couvert végétal et mise principalement sur l'ajout d'arbres fournis par la ville pour être implantés sur des terrains privés.

- M^{me} Shee constate qu'il est très dispendieux pour les citoyens d'entretenir des **arbres**. Elle recommande que la Ville mette sur pied un programme d'aide visant à réduire la facture de l'élagage. La conseillère rappelle que la Ville a un programme de plantation et d'entretien des nouveaux arbres sur les terrains privés qui est disponible à la demande des citoyens. M. Bilodeau demande si on peut partager l'information sur ce nouveau programme. La conseillère répond positivement. M^{me} Plé a fait cette démarche et va la partager.

M. Beaudoin ajoute qu'un arbre, c'est un projet de 250 ans, donc une planification à long terme est requise. M. Louison souligne que les projets de densification urbaine risquent à menacer la survie des arbres. La conseillère dit que les choses sont en train de changer et que le *Plan d'urbanisme et de mobilité*, en cours de révision, aura une vision à long terme.

- Un citoyen demande quand ouvriront les **bibliothèques**. Les négociations se poursuivent avec les employés, répond la conseillère.

- **Fermeture de l'avenue Maguire** durant les festivités de la Société d'histoire de Sillery (SHS) du 6-7-8 septembre : la conseillère est en contact avec les divers intervenants, dont le Conseil de quartier, pour préparer ces festivités.

- Sentiers des **Grands Domaines** : la conseillère a demandé de prolonger les sentiers.

- Prolongement de la piste cyclable à travers le **domaine Benmore** jusqu'au chemin Saint-Louis : objectif au printemps 2026.

- Accès au terrain municipal situé entre le **Domaine de Sillery** et le fleuve : on ne peut encourager le passage des personnes dans ce terrain. Elles sont invitées à emprunter le Sentier des Grands Domaines. Au cimetière Saint Patrick et au Montmartre canadien, une bande de terrain longeant la falaise est publique.

- Sécurité routière au coin de **Sheppard** et de **Sarah** : un citoyen souhaitait un sens unique pour cette voie, Sarah; cela serait possible mais il faut une pétition de 70% des portes de la rue, ce qui n'a pas été reçu.



- Passage vélo-piéton, à la hauteur de l'**avenue Du Buisson** : le processus d'acquisition d'une bande de terrain est en cours.
- Un **abribus** sur le chemin Saint-Louis a été retiré avant l'hiver car il était désuet. Il sera rétabli sous peu en face du domaine Catarauqui.
- Ajout de **stations àVélo** : une évaluation est en cours. La devanture des commerces sur l'avenue Maguire est une possibilité. M. Roy remarque qu'il manque d'espaces de rangement de vélos au **centre communautaire Noël-Brulart**. La conseillère va faire la demande.
- Permis de démolition **des écuries du cimetière Saint-Patrick** demandé par le Diocèse de Québec. À suivre.



- Carte interactive sur le site web de la Ville : la conseillère explique comment procéder pour voir les **limites de vitesse**. M. Roy dit que l'information a été enlevée et n'a pas eu de réponse de l'équipe de la carte interactive de la Ville.
<https://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/?cid=RelevésVitesse>

- **2003, chemin Saint-Louis et 2014, rue Louis-H.-Lafontaine** : le PPU



s'appliquant à ce territoire a été modifié en 2021 afin de permettre la construction de 17 logements (des uns et demi). M^{me} Drury fait état des préoccupations du Conseil. Le bâtiment et le stationnement souterrain projeté du **2003, chemin Saint-Louis** sont situés très près de la ligne du lot arrière. Les propriétaires d'une maison historique classée, située au **2014, rue Louis-H.-Lafontaine**, craignent que les fondations de la maison soient endommagées lors des travaux de construction. De plus, plusieurs arbres situés à proximité de la ligne du lot arrière, dont un très grand

arbre situé au 1505 côte de Sillery, risquent d'être endommagés. Aussi, les résidents habitant la côte de Sillery craignent que les problèmes d'inondation périodiques des sous-sols, causées notamment par la présence d'un ruisseau qui coulent non loin de la surface, soient aggravées par cette construction. Enfin, les résidents sur la côte de Sillery appréhendent que la clientèle du restaurant Montego ainsi que les résidents et les visiteurs des nouveaux condos augmentent la circulation de transit et stationnent sur les rues résidentielles. La Ville nous a informé que le promoteur est responsable si les travaux causent des dommages aux propriétés voisines, même si le permis a été accordé par la Ville.

M^{me} Plé suggère de la **signalisation** indiquant la localisation des **stationnements intérieurs** du secteur pourrait être plus visibles.

6. Questions et commentaires du public

Pas de questions.

7. Activités et suivis

- **Mobilité et environnement**

Les nouvelles stations *à Vélo* de la promenade Samuel-De Champlain et de la station de la Plage ne sont pas encore prêtes. Il faut terminer des travaux d'électrification.

M. Roy questionne l'état actuel de la Vision de l'arbre et les méthodes prévues par la ville pour augmenter la canopée. La conseillère répond que la Ville

souhaite toujours augmenter les taux de couvert végétal et mise principalement sur l'ajout d'arbres fournis par la ville pour être implantés sur des terrains privés.

- **Urbanisme et aménagement**

Rien à ce point.

- **Histoire, patrimoine et culture**

M^{me} Bucica a transmis le formulaire de demande de subvention à M. Trépanier. Un montant pourrait être alloué pour célébrer le 20^e anniversaire du Conseil (2004-2024). Le conseil doit faire approuver un *Plan d'action* par la Ville avant de faire une demande de subvention.

- **Communautaire, parcs et loisirs**

M. Roy présente l'affiche de *La Balade des Élu.e.s 2024*. Le départ se fera de différents points pour rejoindre le Marché de Sainte-Foy ce dimanche 2 juin.

8. Fonctionnement, secrétariat et trésorerie

M^{me} Mary Shee présente une proposition de **résolution** concernant la clarification du processus d'élection.

M^{me} Bucica dit qu'elle apprécierait être consultée en amont lorsque le Conseil veut des clarifications puisqu'elle a travaillé sur la modification récente du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier*. Le règlement a été assoupli en 2012 pour alléger le processus et elle considère que la proposition équivaut à un retour en arrière.

M^{me} Drury dit que certains administrateurs n'ont pas compris comment fonctionnaient les élections en 2022 et 2023, ce qui a contribué à des malentendus. Les modifications proposées visent à éviter à ce que des situations semblables se reproduisent à l'avenir. M^{me} Bucica souhaite en parler directement avec les administrateurs pour s'expliquer et travailler ensemble au lieu de passer par sa supérieure.

M. Roy parle du tirage au sort qui n'est pas clair pour lui. M. Louison n'a pas vu de problème.

M^{me} Shee dit que plusieurs citoyens sont partis pendant l'assemblée générale annuelle parce qu'ils n'ont pas compris le processus d'élections. Étant donné que les administrateurs ont été élus par acclamation, des élections n'ont pas eu lieu.

M. Gagnon dit qu'on demande d'amender le règlement de la Ville, ce qui est un processus assez lourd. M^{me} Cividino propose plutôt de demander des clarifications sans résolution. M. Bilodeau propose de faire un mémo pour les

citoyens. Le diaporama peut être présenté en entier pour clarifier les choses, ajoute M^{me} Bucica.

M. Gagnon propose de reporter la décision à la réunion préparatoire. M. Beaudoin propose de prendre du temps avec M^{me} Bucica pour mieux comprendre. Plusieurs membres sont d'accord pour revoir la pertinence d'adopter le projet de règlement.

La résolution est retirée.

M. Beaudoin veut continuer à travailler avec la Ville sur le projet pilote de virage numérique.

-Trésorerie :

RÉSOLUTION 24-CA-33

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 125 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 14 mai 2024.

État financier :

Dépôt au compte (ET1) *Sécurité routière* : subvention de 12 000,00 \$
Solde au compte courant (EOP) au 31 avril 2024 : 3 009,14 \$
Frais bancaires : 5,95 \$
Revenus d'intérêts : 4,58 \$

RÉSOLUTION 24-CA-34

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par M. Luc Trépanier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser deux paiements pour le projet de *Sécurité routière* :

- Printeez, 4 093, 28 \$
- GESTOCK, 2 857,82 \$
pour un total de **6 951,10 \$**

9. Divers

M. Roy demande un carton d'identification au nom de *Lorraine Guay* durant les séances publiques.

M^{me} Drury mentionne que la formation offerte aux nouveaux administrateurs aura lieu le même soir (le 4 juin) que la rencontre préparatoire. Le Conseil fera un sondage auprès des administrateurs afin d'évaluer la possibilité de déplacer cette rencontre.

RÉSOLUTION 24-CA-35

Sur **UNE PROPOSITION** DÛMENT APPUYÉE, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de désigner Hugues Beaudoin pour faire la mise à jour au *Registraire des entreprises*.

10. Levée de l'assemblée

SUR **UNE PROPOSITION** DÛMENT APPUYÉE, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever la séance à 21h22.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 juin 2024.

M^{me} Janet Drury
Présidente

M. Luc Trépanier
Secrétaire

C:\Users\Utilisateur\Desktop\Backup (nouveau)\Conseil de Quartier de Sillery\PV du CQS 2024\5 PV-CQS_PV-14-05-24 (2).docx